



## SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le jeudi 9 avril 2009, à 13 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents:

Monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, président  
Monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Carole Bégin-Giroux	Ralph Mercier
Pierre Blouin	Patrick Paquet
Francine Bouchard	Guy Perrault
Richard Côté	François Picard
André Demers	Ginette Picard-Lavoie
Raymond Dion	Gérald Poirier
Anne Guérette	Paul Shoiry
Jacques Joli-Coeur	Marc Simoneau
Gérard Landry	Jacques Teasdale
Louise Lapointe	Denise Tremblay Blanchette
Lisette Lepage	Denise Trudel
André Letendre	Marie France Trudel
Alain Loubier	Jérôme Vaillancourt
Pierre Maheux	Conrad Verret
Gilles Marcotte	Steeve Verret
Jean-Marie Matte	

Sont également présents:

Madame Suzanne Canac Marquis, directrice général adjointe  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier  
M<sup>e</sup> Line Trudel, assistante-greffière

Sont absents:

Madame la conseillère Anne Beaulieu  
Monsieur le conseiller Michel Fecteau  
Madame la conseillère Anne Létourneau

À 13 h 04, monsieur le président Yvon Bussièrès constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

L'avis de convocation ainsi que les certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

**CV-2009-0391 Adoption de l'ordre du jour**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Richard Côté,

appuyée par monsieur le conseiller François Picard,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la ville tenue le 9 avril 2009, tel qu'il a été rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2009-0392 Convention entre la Ville de Québec et « Le Projet EX MACHINA » en vue de la réalisation d'un projet relatif à l'ajout d'un équipement culturel, mieux connu sous le nom de « Le Moulin à images », pour les années 2009 à 2013 - DT2009-040 (CT-DT2009-040)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Alain Loubier,

il est résolu d'autoriser la conclusion d'une convention à intervenir entre la Ville de Québec et « Le Projet EX MACHINA », relativement au versement d'un montant de 21 830 000 \$ incluant les taxes pour l'organisation de l'oeuvre « Le Moulin à images », selon des conditions substantiellement conformes à celles du projet de convention joint en annexe au sommaire décisionnel et répartis comme suit :

- 4 366 000 \$ incluant les taxes, pour l'année 2009;
- 4 366 000 \$ incluant les taxes, pour l'année 2010;
- 4 366 000 \$ incluant les taxes, pour l'année 2011;
- 4 366 000 \$ incluant les taxes, pour l'année 2012;
- 4 366 000 \$ incluant les taxes, pour l'année 2013;

le tout conditionnellement à l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2010, 2011, 2012 et 2013 par les autorités compétentes.

- Dépôt, par monsieur le conseiller Pierre Blouin, de notes de réflexions relatives au projet « Le Moulin à images ».

Après discussion, monsieur le conseiller Pierre Blouin, appuyé par madame la conseillère Anne Guérette, demande le vote.

**Ont voté en faveur** : Monsieur le maire Régis Labeaume, messieurs les conseillers et mesdames les conseillères Carole Bégin-Giroux, Francine Bouchard, Richard Côté, André Demers, Raymond Dion, Anne Guérette, Jacques Joli-Coeur, Jean-Marie Laliberté, Gérard Landry, Louise Lapointe, Lisette Lepage, André Letendre, Alain Loubier, Pierre Maheux, Gilles Marcotte, Jean-Marie Matte, Ralph Mercier, Patrick Paquet, Guy Perrault, François Picard, Ginette Picard-Lavoie, Gérald Poirier, Paul Shoiry, Marc Simoneau, Jacques Teasdale, Denise Tremblay Blanchette, Denise Trudel, Marie France Trudel, Jérôme Vaillancourt, Conrad Verret et Steeve Verret.

**A voté contre** : monsieur le conseiller Pierre Blouin.

En faveur : 32

Contre : 1

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

### **Période de questions des citoyens**

---

Une période de questions, d'une durée maximale de quinze (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyennes et citoyens.

- Dépôt, par monsieur Michel Denis, d'un document en date du 23 mars 2009, relatif à la reconduction des projections du « Moulin à images » pour une période de cinq (5) ans.

### **Clôture de la séance**

---

Conformément aux dispositions de l'article 41 du *Règlement intérieur du conseil de la ville sur la régie interne et la procédure d'assemblée*, R.R.V.Q., chapitre R-2, le président, monsieur Yvon Bussièrès, déclare la séance close à 14 h 43, puisque le conseil a disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour.

Yvon Bussièrès  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/lh